

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL

Belgique



La "Bach Académie" à Bruges

En partenariat avec Radio Classique, séjour musical avec deux concerts au Concertgebouw

Du 16 janvier au 18 janvier 2026

Votre voyage en quelques mots

Chaque année à la fin du mois de janvier, Bruges se pare des couleurs de Bach. La ville accueille le célèbre Collegium Vocale Gent de Philippe Herreweghe ainsi que d'autres artistes, tous unis pour célébrer le cantor de Leipzig et les compositeurs de la période baroque. Cette "Bach Académie" organisée par le Concertgebouw de Bruges, est un événement qui occupe une place de choix parmi les festivals de musique, par la qualité de sa programmation et des musiciens invités. Une occasion de découvrir également Bruges, le charme de ses canaux et de son paysage urbain, les trésors que recèlent ses musées et ses églises.

Le programme musical inclut deux concerts dans le cadre de la "Bach Académie", un dans la salle mythique du **Concertgebouw** et un dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruges.

Les points forts

- deux concerts avec des places en 1ère catégorie
- les collections des musées Groeninge et Memling
- la visite de Gand et de "l'Agneau mystique" des frères Van Eyck
- un hébergement central 4* à Bruges.

Votre conférencier



Stéphane Colin

Attaché scientifique au musée des instruments de musique de Bruxelles, Stéphane Colin a pour les Beaux-Arts et la musique une prédilection toute particulière. Passionné par le folklore en général, celui de son Ardenne familiale en particulier, il est également conteur et ne se prive pas, lorsqu'il le peut, d'en faire profiter ses auditeurs. Il guide tant en Italie qu'en Allemagne, en Angleterre ou encore aux États-Unis. Ce qu'il aime pourtant par-dessus tout, c'est faire découvrir les richesses culturelles de la Belgique, souvent -et à tort- beaucoup trop méconnues !

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Train Paris / Lille, Bruges : le musée Memling et soirée musicale au Contergebouw

Train TGV Paris / Lille, puis transfert en autocar à Bruges (environ 75 km).

Dépôt des bagages à l'hôtel et déjeuner libre.

(Après-midi de visite sous forme de promenade à pied)

Au gré d'une première promenade, nous verrons la **Grand-Place**, sur laquelle s'élèvent notamment le beffroi et les halles. Puis, nous visiterons, le **musée Memling** qui préserve quelques-uns des plus beaux chefs-d'œuvre du maître, parmi lesquels la *Châsse de sainte Ursule*.

Dîner au restaurant.

Puis, nous nous rendons au **Concertgebouw** pour assister à **20 h**, à un premier concert dans le cadre de la "Bach Académie" du Collegium Vocale Gent :

Collegium Vocale Gent : chœur & orchestre ;

Philippe Herreweghe : direction musicale ;

Dorothee Mields : soprano ;

Alex Potter : contre-ténor ;

Guy Cutting : ténor ;

Florian Störtz : basse.

Programme :

Jean-Sébastien Bach (1685-1750)

Wir danken dir, Gott, , BWV29 (Nous te rendons grâce, oh Dieu)

Wer nur den lieben Gott lässt walten, BWV93 (Celui qui laisse Dieu régner sur sa vie)

Gott ist unsre Zuversicht, BWV197 (Dieu est notre espérance)

Place : **première catégorie**.

Retour à l'hôtel pour la nuit.

Journée 2

Bruges : la cathédrale, le musée Groeninge, le béguinage, et concert en soirée musicale au Concertgebouw

(Journée de visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous découvrirons l'imposant édifice de briques de la **cathédrale Saint-Sauveur**. D'aspect extérieur austère, commencée au Xe siècle et achevée au XVIe siècle, elle conserve de belles collections, notamment de remarquables tombes médiévales peintes. La visite de l'**église Notre-Dame** et du musée sera l'occasion de voir la *Vierge et l'Enfant* de Michel-Ange et d'évoquer les différences entre l'art italien et l'art flamand.

Déjeuner libre.

L'après-midi, au **musée Groeninge** nous admirerons les chefs-d'œuvre des primitifs flamands et d'autres grands maîtres du Nord. Puis, nos pas nous conduiront dans le **béguinage**, enclos paisible regroupant l'église du XVIIe siècle et les maisons blanches des béguines. Nous pourrons ainsi voir le **Minnewater**, l'un des bassins de l'ancien port.

Puis, à **20h00**, nous assisterons à un nouveau concert dans le cadre de la "Bach Académie" dans la salle gothique de l'hôtel de ville.

Vox Luminis : ensemble orchestral ;

Freiberger Barockconsort : ensemble musical baroque de Fribourg ;

Lionel Meunier : basse et direction ;

Programme :

Heinrich Schütz : Siehe wie fein und lieblich

Johann Christoph Bach: Meine Freundin, Du bist schön (VI, 3Vla, B.c.) & Die Furcht des Herren (2VI, 2Vla, B.c.)

Johann Sebastian Bach : Der Herr denket an uns - BWV 196 (Str, B.c)

Place : **première catégorie**

Dîner au restaurant.

Retour à l'hôtel pour la nuit.

Journée 3

Gand et le chef-d'œuvre de Van Eyck, et retour à Paris

(Environ 130 km - transfert en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Pour cette dernière journée, nous irons à Gand, principalement pour y contempler l'un des sommets de la peinture, le polyptyque de l'**Adoration de l'Agneau mystique**. Cette œuvre attribuée à **Van Eyck**, image de l'idéal chrétien du Moyen Age, aurait, à elle seule, justifié le déplacement à Gand, et nous donnera l'occasion de voir la **cathédrale Saint-Bavon**. Puis, une promenade dans le **centre historique** de la cité natale de Charles Quint, nous mènera notamment au **quai aux Herbes** et au **pont Saint-Michel**.

Déjeuner libre.

Transfert à la gare de Lille puis retour en TGV à Paris en début de soirée.

Informations relatives aux spectacles : les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants, de ce fait il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie. Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulation ou de modification (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerions dans les plus brefs délais.

Offre primo

Départ du 16 janvier au 18 janvier 2026 (3 jours / 2 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1090 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1090 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 1230 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Nota Bene : possibilité de ne pas prendre le trajet aller et retour en train avec le groupe, une déduction sera appliquée.

Important : il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix des places de spectacles non revendues (jusqu'à **80 €**)

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

DÉPART	ARRIVÉE
Paris Gare du Nord 16/01/2026	Lille Flandres 16/01/2026
Lille Flandres 18/01/2026	Paris Gare du Nord 18/01/2026

✓ Ces prix comprennent :

- les trajets en train TGV en seconde classe Paris / Lille / Paris
- l'hébergement en hôtel 4* avec petits-déjeuners
- la demi-pension, soit deux dîner (hors boissons)
- le transport sur place selon le programme, en autocar privé
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- deux concerts dans le cadre de la "Bach Académie" (un au Concertgebouw & un à l'hôtel de ville de Bruges) : places de première catégorie
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier (à partir de 10 personnes)
- la taxe de séjour obligatoire
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- le port des bagages
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- BRUGES - Hôtel Aragon 4★
<https://www.aragon.be/fr/>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Belgique

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 - Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire par rapport à la France.

Climat et températures : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : même voltage et mêmes prises qu'en France.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez

annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.